





La création de

- l'ordre de mission permanent (OMP)
- l'ordre de mission ponctuel
- I' EF correspondant

Déplacements temporaires







2

CREATION DE L OMP

La fiche profil- un préalable Faire une mise à jour de la fiche profil





La fiche profil Mise à jour de l'onglet véhicules personnels





La création de l'OMP Les OM Permanents



5

La création d'un OM Permanent :

- Permet à un collaborateur d'obtenir une autorisation « permanente » de déplacement sur un trajet fréquent, dans la limite de 365 jours.
- Sert de cadre aux OM ponctuels.
- Est identique à la création d'un OM Classique.
- Entraine la création d'un document contenant 2 onglets.

	Criteries Version D2FN4 (JEUNE CAMILLE)	
Type de mission	Général Prestations Salsie des Général Historique	
Sélectionner le type OM Permanent et de	Destination principale Destination principale Tope de mission Départ le 15/10/2013 08:00 0 Type de mission Objet de la mission CM Permanent Retour le 13/10/2014 20:00 0 Objet de la mission Objet de la mission Commentalie Commentalie Commentalie	
générer un message de confirmation.	Enveloppes de moyens 0224-5G-SAFIG (SG-SCE AFFAR) Codes Projet / Formation Codes Projet / Formation Contro de caits CHORUS CCCSG00075 (SECRÉTARIAT GE A Ave ministèriel 1 Codes Projet / Formation C	
	Lieu de dégeart Lieu de rétour Axe ministériel 2 Date de création 25/10/2013 16:27 Pièces Jointes Pièces Jointes Pièces Pièces Jointes Pièces	tes Jité t.
	Rattacher Autoausation de vénicule De service Personnel pour besoin de service Personnel pour convenance personnelle Aucune	

Les OM Permanents





pour les OM classiques.







La création de l'ordre de mission ponctuel À partir d'un OMP Déplacements temporaires





Les OM Ponctuels

Choi

8

- L'OM Ponctuel :
 - Est créé à partir de l'OM Permanent validé
 - Est initialisé avec les éléments de l'OM Permanent.
- L'EF est créé automatiquement uniquement si l'OM ponctuel est validé après la date de fin de mission
- L'EF est créé au statut "1-Création"

	Chorus Ordre de Hasien DODXO (Altre Altre) Characteristica Contrast Contrest Contrast Contrast Contrast Contr	alidite de l'OM	
OM Permanent	Destination principale (246h (PLANCE) Type de mission (Pl Portuel Off Permanent de D2001/ référence Objet de la mission Formation Chouse-DT	comprises dans validité de l'OM e rattachement.	
en cliquant sur son libellé.	Enveloppes de muyens Codes Projet / Formation Codes Projet / Formation Context Factories de coûte CNORUS Context Factories Codes Projet / Formation Context Factories Codes Projet / Formation Codes		
	Lieu de retour FAM (AFSIDENCE FAMELIALE) VIIle d'arrivée FARES Axe ministériel 3 Date de création 31/05/2013 16:05 GÉLINAS STÉPHANIE Autorisation de vénicous O Des de création 11/05/2013 16:05 ADMIN Deresère modification 21/05/2013 16:05 ADMIN (GELINAS STÉPHANIE) Autorisation de vénicous O Des de vénicous	Toute modification du véhicule personnel référencé dans l'OM permanent doit être justifiée.	
	Véhicule 545 TY 67 (B CV) / Baréme SNCF 2áris classe Véhicule 545 TY 67 (B CV) / Baréme SNCF 2áris classe Nb de km autorisés sur l'DN Permanent 9 Véhicule 768L39 (5 CV) Véhicule 7600 Permanent	ard v 0	

Création d'un ordre de mission



- Zoom sur la création d'un OM ponctuel à partir d'un OM permanent -

Le rattachement d'un OM ponctuel à un OM permanent s'effectue dans l'onglet « Général » de l'OM ponctuel lors de sa création



Les données de l'OM en cours de création (si certaines ont été renseignées) sont écrasées par les données de l'OM Permanent de référence.

Création d'un ordre de mission Saisir les indemnités kilométriques





Création d'un ordre de mission Transmettre l'OM pour validation











La création de l'état de frais lié à un OM Ponctuel

Déplacements temporaires







- Si aucun EF n'existe et que la date de fin de l'OM ponctuel est dépassée, l'EF :
 - Sera créé automatiquement au statut 1P et rattaché à l'OM ponctuel.
 - Est non modifiable, seul la case « Justificatif joint » peut être cochée ou décochée, avec la possibilité de saisir un motif.
 - Suit un circuit de validation particulier : envoi direct au Gestionnaire Contrôleur ou annulation le cas échéant.
- Si un EF existe déjà ou si la date de fin de l'OM ponctuel n'est pas dépassée :
 - L'EF n'est pas créé. Dans ce cas, il conviendra de le créer manuellement.



14

Conclusion



15



Question 1

Quelles sont les spécificités des OM Permanents ?

<u>Réponse</u> :

Ils sont utilisés dans le cadre de déplacements fréquents sur une période de 365 jours maximum :

-Ils ne contiennent que les onglets « Général » et « Historique »,

- Ils ne permettent pas d'émettre des états de frais,

- Ils permettent, une fois validés, de constituer un cadre pour des OM ponctuels qui reprendront leurs informations.



Conclusion Quiz



16



Question 2

Quelle est la différence entre le bouton « Enregistrer » et le bouton « Valider/Modifier » ?

<u>Réponse</u> :

Le bouton « Enregistrer » permet la sauvegarde pour l'utilisateur alors que le bouton « Valider/Modifier » permet l'envoi dans le circuit de validation.

